

Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM)

SYNTHÈSE

Mohamed Hilal, Aleksandra Barczak, François-Pierre Tourneux,
Yves Schaeffer, Marie Houdart, Dominik Cremer-Schulte



**TYPOLOGIE
DE LA
MONTAGNE**

Les espaces de montagne ont plusieurs caractéristiques communes. Les milieux naturels sont d'une grande richesse et les activités agricoles, sylvicoles et pastorales y sont particulièrement adaptées; l'importance des contraintes physiques et des risques naturels conditionne l'implantation des activités et des hommes. Cependant, ils accueillent également des activités économiques nombreuses et diversifiées et s'appuient sur une armature de grandes et petites villes qui structurent de façon variée les différents massifs.

Les six massifs métropolitains, délimités par la loi montagne, rassemblent 8,5 millions d'habitants. Trois grands ensembles territoriaux se distinguent en leur sein : la montagne urbanisée, qui concentre 63 % de la population sur seulement 13 % de la superficie des massifs; la moyenne montagne industrielle ou agricole, la plus étendue, qui couvre plus de la moitié du territoire (58 %) et rassemble un quart des habitants; enfin la haute et moyenne montagne résidentielle et touristique, la moins peuplée, avec 11 % des habitants sur 28 % du territoire. La diversité des espaces de montagne s'exprime également à l'intérieur de ces ensembles qui présentent des situations contrastées en termes de population, de contexte socio-économique et de paysage.

Un espace spécifique

Les espaces de montagne sont concernés par une grande variété d'enjeux, reflétant la diversité de leurs caractéristiques, qui se structurent notamment autour de trois grandes problématiques :

- la raréfaction des espaces urbanisables : dans un cadre fortement contraint par le milieu physique et l'exposition aux risques, les espaces urbains les plus attractifs continuent à se densifier et à s'artificialiser, exacerbant ainsi la concurrence entre les divers usages anthropiques du foncier (résidentiel, récréatif, agricole, industriel, logistique, etc.) et la pression sur leurs milieux naturels;
- le vieillissement de la population et les exigences croissantes en matière de cadre de vie : ces deux phénomènes conjugués accentuent les risques de désertification et de marginalisation économique des zones de montagne les moins accessibles et interpellent, du point de vue de la qualité de leur environnement naturel et paysager, celles où l'artificialisation progresse rapidement;
- la vulnérabilité au réchauffement climatique : ses effets attendus sur les milieux naturels, les risques gravitaires, la viabilité des systèmes agricoles ou encore les modes de développement basés sur le tourisme hivernal en font un

enjeu crucial pour l'avenir ; la lutte contre les émissions de gaz à effets de serre accentue en outre les enjeux liés à la congestion des corridors de circulation routière et ferroviaire de montagne.

Cette étude s'attache à relever les grands traits de la différenciation des territoires de montagne par la combinaison des situations démographiques, sociales et économiques, ainsi que les paysages.

Méthodologie

Les indicateurs statistiques retenus ont été regroupés en trois champs thématiques qui ont fait chacun l'objet de traitements statistiques permettant de synthétiser l'information et de différencier les espaces. L'analyse des données s'est déroulée en deux temps : une analyse factorielle des correspondances multiples par groupes (AFM avec un groupe par champ thématique), puis une classification ascendante hiérarchique (CAH). Sept types ont été retenus à l'issue de la classification.

Les six massifs métropolitains de la loi montagne comme terrain d'étude

Le champ spatial correspond aux six massifs de France métropolitaine délimités par la loi montagne : les Alpes, le Jura, le Massif central, la Corse, les Pyrénées et les Vosges. L'ensemble couvre 167 000 km² (30 % du territoire métropolitain) et compte environ 8,5 millions d'habitants (13 % de la population métropolitaine).

Une typologie en sept classes, avec 3 groupes principaux

La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique

- communes d'altitude très attractives, à la population souvent jeune, aux revenus élevés et au faible taux de chômage, fortement concentrées dans le nord-est des Alpes ;
- communes d'altitude peu accessibles, à la population souvent âgée, aux revenus faibles et au fort taux de chômage, caractéristiques de la Corse, des Pyrénées et du sud-est des Alpes.

La moyenne montagne agricole ou industrielle

- communes industrielles et agricoles, aux revenus élevés et au faible taux de chômage, situées en seconde couronne des agglomérations du Massif central et sur l'ensemble du Jura ;
- communes agricoles boisées, à la population âgée, aux revenus faibles et au fort taux de chômage, présentes au sud du Massif central, dans les Pyrénées et au sud-ouest des Alpes ;
- communes agricoles à faible relief, à la population âgée, peu diplômée et aux faibles revenus, localisées essentiellement dans le Massif central.

La montagne urbanisée

- villes-centres et petites agglomérations très bien dotées en commerces et écoles ;
- communes urbaines et périurbaines des grandes agglomérations, souvent en forte croissance démographique et économique, à la population très jeune, très diplômée, aux revenus élevés et à très faible taux de chômage.

Figure 8. Typologie de la montagne

La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique

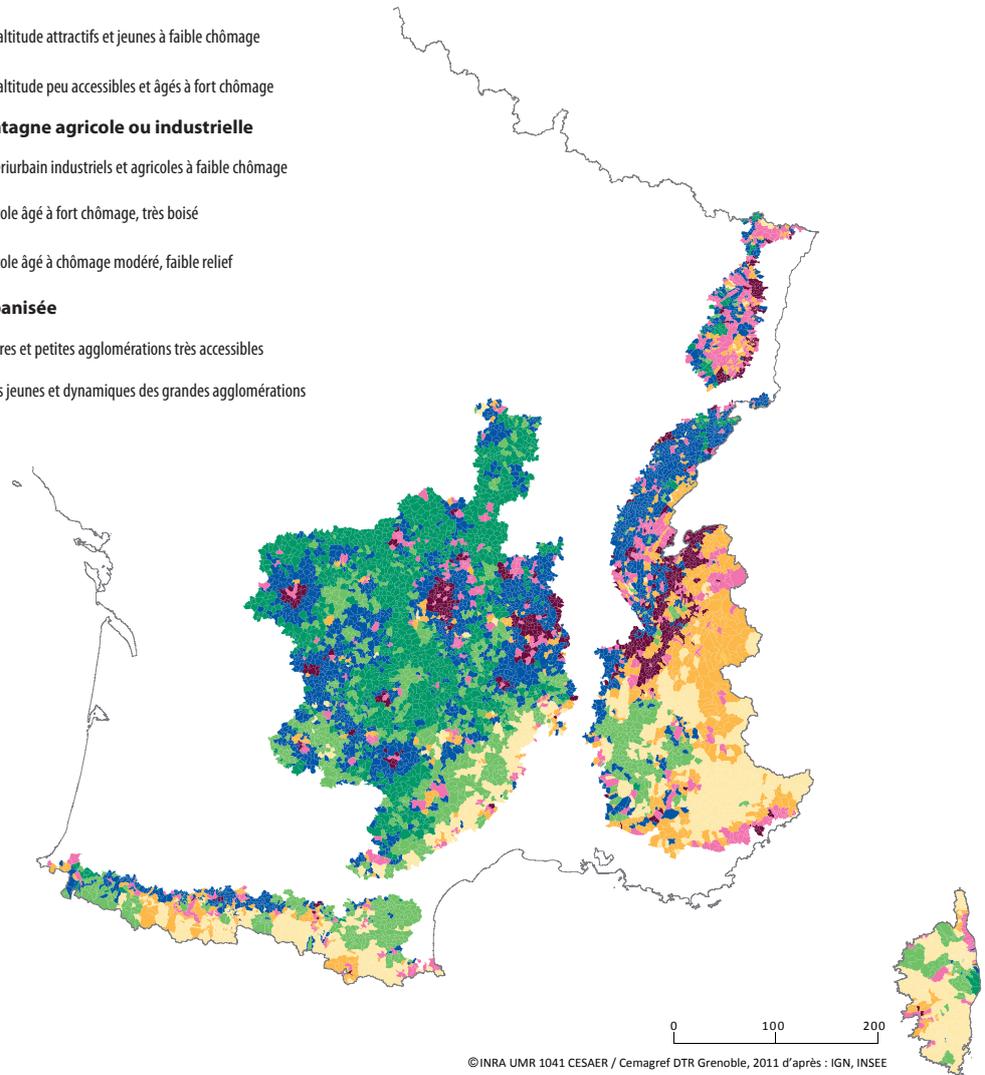
- Espaces d'altitude attractifs et jeunes à faible chômage
- Espaces d'altitude peu accessibles et âgés à fort chômage

La moyenne montagne agricole ou industrielle

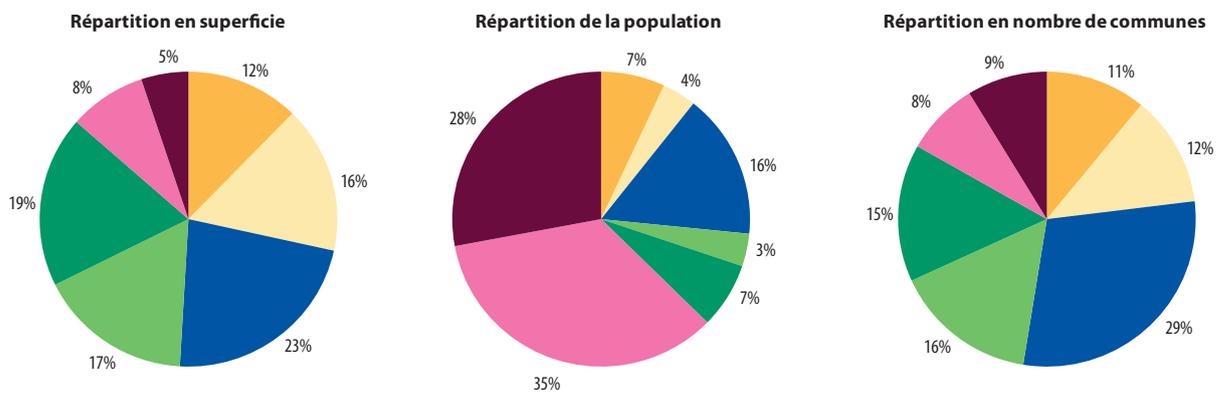
- Rural et périurbain industriels et agricoles à faible chômage
- Rural agricole âgé à fort chômage, très boisé
- Rural agricole âgé à chômage modéré, faible relief

La montagne urbanisée

- Villes-centres et petites agglomérations très accessibles
- Périphéries jeunes et dynamiques des grandes agglomérations



© INRA UMR 1041 CESAER / Cemagref DTR Grenoble, 2011 d'après : IGN, INSEE



La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique

Espaces d'altitude attractifs et jeunes, à faible chômage

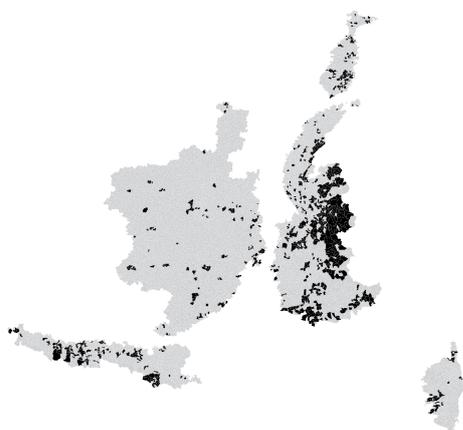
Cette classe rassemble un peu plus d'un demi-million d'habitants, soit 7 % de la population de montagne. Elle concerne 11 % des communes et couvre 12 % du territoire de montagne. Ces communes sont principalement situées dans la partie septentrionale du massif alpin, à l'est des agglomérations du sillon alpin. En moindre proportion, elles sont localisées à l'extrême sud de ce massif, dans l'arrière-pays des grandes agglomérations de la Côte d'Azur. Elles se rencontrent de manière plus sporadique dans les autres massifs.

Ces communes affichent de faibles densités de population. Elles bénéficient d'une forte attractivité migratoire à laquelle s'ajoute, pour un peu plus de la moitié d'entre elles, un solde naturel positif, qui s'explique par une population plutôt jeune.

La situation socio-économique de ces communes est favorable. En dépit de reliefs très marqués, leurs niveaux d'accès aux services et commerces, aux lieux d'enseignements et aux emplois les situent dans la moyenne de l'ensemble des communes de montagne. La situation des ménages est très favorable en termes de revenus, de qualifications et d'insertion professionnelle. L'économie

locale est dominée par les activités résidentielles et touristiques, et ces dernières sont en fort développement, soutenant la croissance de l'emploi face à la stagnation ou au déclin des emplois industriels et agricoles. Parmi ces communes se trouvent les grandes stations de sports d'hiver dotées de capacités d'hébergement touristique très élevées.

Les paysages, de haute et moyenne montagne, sont faiblement artificialisés et principalement boisés. Prairies et milieux semi-naturels occupent toutefois une portion significative du territoire.



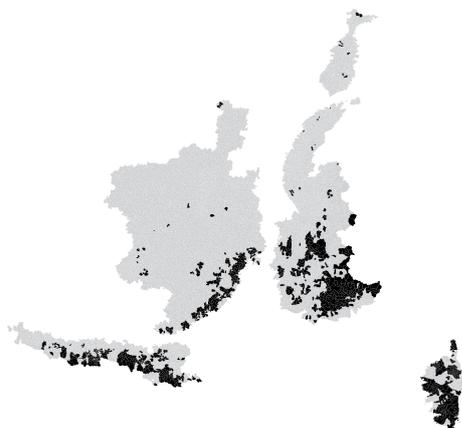
Espaces d'altitude peu accessibles et âgés, à fort chômage

Cette classe compte environ 312000 habitants, soit seulement 4 % de la population de montagne, mais couvre une proportion du territoire de 16 %. Elle concerne 12 % des communes de montagne, situées pour la plupart dans un environnement très rural, dans des zones de haute et moyenne montagne à distance des grandes agglomérations. On les trouve avant tout dans les Alpes du sud, en Corse, le long de la frange méridionale du Massif central et dans les Pyrénées.

Ces communes affichent de très faibles densités de population. Elles bénéficient d'une forte attractivité migratoire, qui s'exerce le plus souvent pour l'ensemble des classes d'âge et l'ensemble des groupes socioprofessionnels. La croissance naturelle est plus incertaine, conséquence d'une population très âgée.

La situation socio-économique est globalement défavorable. Les communes sont peu pourvues en services et en commerces et les établissements d'enseignement sont peu accessibles. Les revenus des ménages sont peu élevés et le chômage très fréquent. L'économie résidentielle et touristique, qui constitue le cœur de l'activité économique, est en forte croissance. Certaines communes disposent d'une capacité d'hébergement touristique très élevée, en particulier au regard de la population résidente. Toutefois, la croissance des activités résidentielles et touristiques est le plus souvent insuffisante pour compenser les pertes d'emploi liées au déclin des activités agricoles et industrielles. Le taux de jeunes sans diplôme est élevé.

Les paysages sont marqués par des altitudes et des dénivellations élevées. L'artificialisation est très faible et la forêt prédomine. Les milieux semi-naturels sont également très présents.



La moyenne montagne agricole ou industrielle

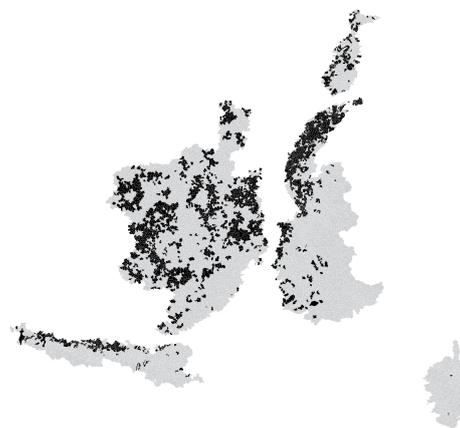
Rural et périurbain industriels et agricoles à faible chômage

Cette classe rassemble 1,3 million d'habitants (16 % de la population de montagne). Elle concerne le plus grand nombre de communes de montagne (29 %) et la plus importante superficie (22,5 %). Ces communes couvrent presque intégralement le massif du Jura. Elles sont très présentes dans le Massif central, où elles forment de larges couronnes autour des pôles urbains. Enfin, on les trouve sur les contreforts des Pyrénées occidentales, à l'ouest du massif alpin et dans les Vosges.

Ces communes affichent de faibles densités de population. Elles bénéficient d'une attractivité migratoire élevée, dont la portée spatiale est toutefois limitée et qui s'exerce plus spécifiquement sur les familles d'actifs avec enfants. S'ajoute à cette attractivité, pour un peu moins de la moitié d'entre elles, un solde naturel positif, qui s'explique par une population plutôt jeune.

La situation socio-économique de ces communes est assez favorable. Leurs niveaux d'accès aux services et commerces, aux lieux d'enseignements et aux emplois les situent dans la moyenne de l'ensemble des communes de montagne. Les revenus des ménages sont élevés et le chômage peu fréquent. En tendance toutefois, l'emploi est globalement décroissant sous l'effet du déclin des activités agricoles et industrielles.

Les plateaux et les collines, qui dominent dans le paysage, sont faiblement artificialisés : les étendues de prairie, d'espaces agricoles hétérogènes et de forêts sont fragmentées par le bâti et les infrastructures qui se développent.



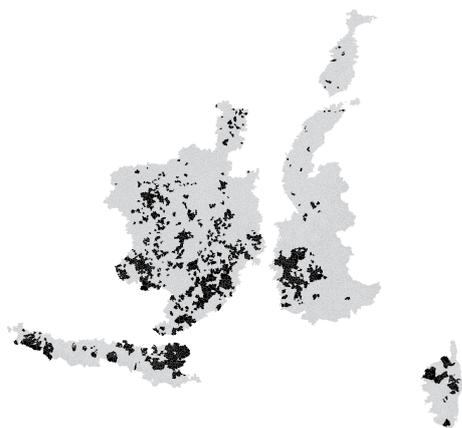
Rural agricole âgé à fort chômage, très boisé

Cette classe compte environ 300 000 habitants, soit un peu moins de 4 % de la population de montagne. Elle couvre une proportion du territoire de 17 % et concerne 16 % des communes. Celles-ci sont situées principalement dans des zones de moyenne montagne et dans un environnement très rural : au sud-ouest du massif alpin, dans le Massif central surtout dans sa moitié sud, dans les Pyrénées et en Corse.

Ces communes présentent de très faibles densités de population et une population particulièrement âgée. Le solde naturel est le plus souvent négatif. L'attractivité migratoire est en revanche assez forte et s'exerce pour l'ensemble des classes d'âge et des groupes socioprofessionnels.

La situation socio-économique est assez défavorable. Les communes sont peu pourvues en services et commerces et les établissements d'enseignement sont difficilement accessibles. Les revenus des ménages sont faibles et le chômage très élevé. L'agriculture, dont la part d'emploi représente le double de celle de l'industrie manufacturière, occupe une place importante dans l'économie locale. Néanmoins, comme ailleurs, la tendance de ce secteur est au déclin et la croissance relative des activités résidentielles et touristiques est le plus souvent insuffisante pour assurer la croissance de l'emploi total.

Les paysages de moyenne montagne sont très faiblement artificialisés et très boisés. Par ailleurs, prairies, espaces agricoles hétérogènes et milieux semi-naturels occupent une proportion significative du territoire.



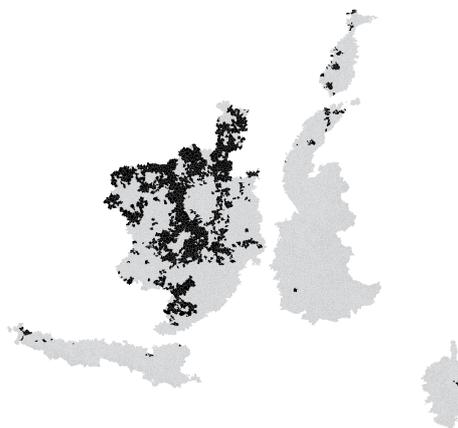
Rural agricole âgé à chômage modéré, faible relief

Cette classe rassemble un peu plus de 600 000 habitants, soit 7 % de la population de montagne. Elle concerne 15 % des communes et couvre 19 % du territoire. Ces communes se trouvent presque exclusivement dans le Massif central, plus particulièrement au nord et au centre de ce massif, et le plus souvent à distance des grandes villes.

Ces communes affichent de faibles densités de population. La tendance dominante est en outre à la stagnation ou la décroissance, sous l'effet d'un solde naturel négatif et d'une attractivité migratoire très limitée, particulièrement faible pour les familles avec enfants. La population est âgée.

La situation socio-économique est contrastée. Ces communes affichent les temps de trajet domicile-travail les plus courts parmi toutes les classes de la typologie et présentent de meilleures conditions d'accès aux établissements d'enseignement. Toutefois, elles s'avèrent peu pourvues en commerces et services. En outre, revenus et qualifications des ménages sont peu élevés. Le travail à temps partiel est peu répandu et le taux de chômage plutôt faible, mais le chômage est souvent de longue durée. L'économie locale, très agricole, se caractérise en tendance par une forte régression des emplois agricoles et industriels et une faible augmentation des emplois résidentiels et touristiques. Cette classe présente ainsi la plus forte décroissance de l'emploi total.

Les plateaux et les collines prédominent. Ils sont faiblement artificialisés et couverts par des prairies, des espaces agricoles hétérogènes et des bois.



La montagne urbanisée

Villes-centres et petites agglomérations très accessibles

Cette classe rassemble 2,9 millions d'habitants, soit la plus grande proportion de population de montagne (35 %). Elle concerne 8 % des communes et 8 % du territoire. Ces communes sont le plus souvent situées à proximité des grands pôles urbains. Elles sont localisées de manière dispersée au sein de l'ensemble des massifs et forment quelques tâches plus concentrées dans les Vosges, les Alpes-Maritimes et le Var. Les communes de Saint-Étienne, Clermont-Ferrand et Limoges appartiennent également à cette classe.

Ces communes affichent de fortes densités de population et une forte augmentation de cette densité. La croissance s'explique par un accroissement naturel, dû en partie à une population jeune, et à une attractivité résidentielle. Cependant dans une partie des communes, les flux migratoires sortants d'actifs avec enfants et de retraités dominent.

La situation socio-économique de ces communes est favorable. Elles sont très bien pourvues en commerces et en services, l'accès aux lieux d'enseignements est très aisé et les déplacements domicile-travail de courte durée. Les revenus des ménages sont élevés, tandis que le taux de chômage est moyen. L'emploi total augmente, sous l'effet de la croissance des activités résidentielles et touristiques et d'un déclin mesuré des activités industrielles,

qui occupent ici une part significative de l'emploi. Certaines communes, notamment situées dans les Alpes, disposent d'une capacité d'hébergement touristique très élevée.

Les paysages sont marqués par une présence affirmée du bâti et un degré d'artificialisation élevé, dans des zones de moyenne montagne ou plus rarement de haute montagne. Sur ces espaces prédominent par ailleurs la forêt et, dans une moindre mesure, les prairies et les espaces agricoles hétérogènes.



Périphéries jeunes et dynamiques des grandes agglomérations

Cette classe rassemble 2,4 millions d'habitants (28 % de la population de montagne). Elle concerne 9 % des communes et seulement 5 % du territoire de montagne. Ces communes sont essentiellement celles des agglomérations et de leur environnement immédiat. Dans le massif alpin, elles matérialisent le sillon alpin reliant les villes d'Annecy, Chambéry et Grenoble. Au sein du Massif central, les communes situées en périphérie de Saint-Étienne, Clermont-Ferrand et Limoges se distinguent tout particulièrement.

Ces communes affichent de fortes densités de population et une très forte augmentation de cette densité, qui s'explique par des accroissements naturel et migratoire combinés. La population est très jeune et l'attractivité migratoire est particulièrement marquée pour les cadres, professions intermédiaires et entrepreneurs.

La situation socio-économique de ces communes est très favorable. L'étalement urbain génère des temps de trajet domicile-travail très longs. Les niveaux d'accès aux services et commerces et aux lieux d'enseignements sont très bons. La situation des ménages est très favorable en termes de revenus, de qualifications et d'insertion professionnelle. Le taux d'emploi des seniors est élevé et les cadres des fonctions métropolitaines représentent une proportion significative des actifs. L'emploi est en forte croissance, tiré par le fort développement des activités résidentielles et touristiques, mais également par la croissance des activités industrielles, bien implantées et très diversifiées.

Les paysages sont marqués par une forte présence du bâti et un degré d'artificialisation très élevé, dans des zones où altitude et dénivellation sont moyennes. Prairies, espaces agricoles hétérogènes et forêts prédominent, mais les terres arables sont présentes dans des proportions remarquables.

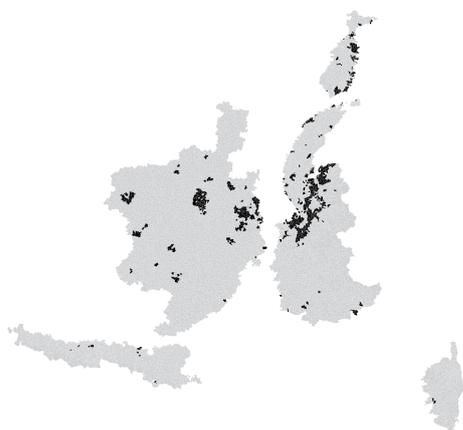
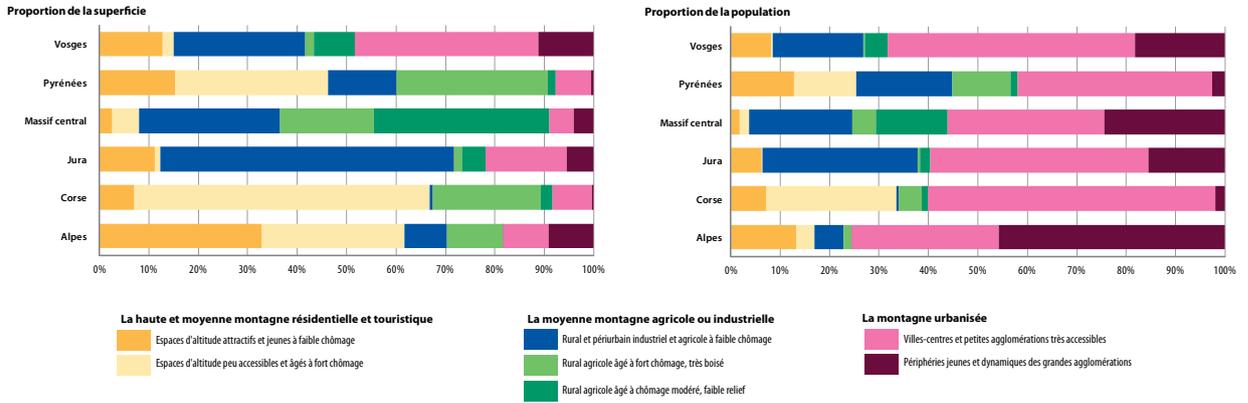


Figure 9. Répartition de la superficie et de la population entre types au sein de chaque massif



Ces graphiques montrent la répartition en superficie et en population selon les types au sein de chacun des massifs. La forte densité de la montagne urbanisée est manifeste dans l'ensemble des massifs, dans une moindre mesure cependant dans les Vosges. Ce groupe rassemble au minimum 45 % des habitants (dans les Pyrénées) et jusqu'à trois quarts de la population (dans les Alpes) sur 10 à 20 % du territoire. Dans les Vosges, il couvre près de 50 % de la superficie du massif. On constate par ailleurs la prédominance en superficie de la montagne résidentielle et touristique en Corse et dans les Alpes (> 60 %), ainsi

que dans les Pyrénées (> 40 %). Les deux types appartenant à ce groupe sont présents dans des proportions équilibrées dans les Alpes et des Pyrénées, tandis que le type au contexte socio-économique le moins favorable domine nettement en Corse. En superficie comme en population, la moyenne montagne agricole ou industrielle a une importance particulière dans le Massif central et le Jura. Les types agricoles et le type industriel et agricole sont présents dans des proportions voisines dans le Massif central, tandis que le second est nettement prédominant dans le Jura.

Tableau 4. Points de vigilance pour les classes de la typologie de la montagne

TYPE	Force	Faiblesse	Vulnérabilité - fragilité	Enjeux de durabilité
La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique	<p>Attractivité migratoire</p> <p>Solde naturel plutôt positif</p> <p>Population jeune</p> <p>Revenus élevés</p> <p>Population qualifiée</p> <p>Insertion sociale</p> <p>Développement du résidentiel et du tourisme</p> <p>Valeur de paysages et milieux semi-naturels</p>	<p>Relief marqué</p> <p>Accessibilité variée</p> <p>Déclin agricole et industriel</p> <p>Pression touristique</p>	<p>Pression touristique sur le foncier, assurance de services de proximité, maintien d'une population jeune</p> <p>Spécialisation dans l'économie résidentielle et touristique</p> <p>Pression touristique sur les milieux naturels, conséquences paysagères du déclin agricole, risques naturels</p>	<p>Adéquation de l'immobilier résidentiel et de loisir</p> <p>Diversification des activités économiques</p> <p>Rôle de l'agriculture et du pastoralisme</p> <p>Services écosystémiques et paysages, biodiversité</p> <p>Adaptation et mitigation face au changement climatique</p> <p>Prévention des risques naturels</p>
	<p>Attractivité migratoire</p> <p>Valeur des paysages et milieux semi-naturels</p> <p>Forêt</p> <p>Tourisme</p>	<p>Croissance naturelle incertaine</p> <p>Population âgée</p> <p>Assurance de services de proximité coûteuse</p> <p>Accessibilités faibles</p> <p>Manque de services de proximité</p> <p>Risques naturels</p> <p>Chômage</p> <p>Education</p> <p>Revenus faibles</p> <p>Déclin fort dans l'agriculture et l'industrie</p>	<p>Viellissement et isolement</p> <p>Spécialisation dans l'économie résidentielle et touristique</p> <p>Marginalisation économique et exclusion sociale</p> <p>Pression touristique sur les milieux naturels, conséquences paysagères du déclin agricole</p>	<p>Revitalisation démographique</p> <p>Qualité du cadre de vie et de l'offre de services</p> <p>Création d'emploi et diversification d'activités économiques</p> <p>Services écosystémiques et paysages</p>
Rural et périurbain industriel et agricole à faible chômage	<p>Attractivité migratoire locale</p> <p>Solde naturel plutôt positif</p> <p>Population jeune</p> <p>Accessibilité</p> <p>Revenus élevés</p> <p>Insertion</p>	<p>Emploi agricole et industriel en croissance</p> <p>Fort part des emplois agricoles et industriels</p>	<p>Viellissement de la population</p> <p>Déclin industriel et agricole</p> <p>Biodiversité paysagère</p>	<p>Maîtrise de l'étalement urbain</p> <p>Qualité du cadre de vie et de l'offre de services</p> <p>Création d'emploi</p>
Rural agricole âgé à fort chômage, très boisé	<p>Attractivité assez forte</p> <p>Forte part d'emplois agricoles</p>	<p>Population âgée</p> <p>Solde naturel négatif</p> <p>Accessibilité des commerces, services et établissements scolaires</p> <p>Revenus faibles</p> <p>Emplois agricoles et industriels en fort déclin</p>	<p>Viellissement de la population</p> <p>Déclin agricole, marginalisation économique et exclusion sociale</p>	<p>Attractivité démographique</p> <p>Cadre de vie</p> <p>Renouvellement des activités économiques, compensation du déclin agricole</p>
Rural agricole âgé à chômage modéré, faible relief	<p>Accessibilité plutôt bonne</p> <p>Part d'emplois agricole fort</p>	<p>Attractivité migratoire</p> <p>Solde naturel plutôt négatif</p> <p>Population âgée</p> <p>Population peu qualifiée</p> <p>Chômage</p> <p>Chômage de longue durée élevé</p> <p>Décroissance d'emploi</p> <p>Déclin agricole et industriel</p> <p>Croissance faible des emplois résidentiels et touristiques</p>	<p>Viellissement, dépopulation</p> <p>Inadéquation des qualifications et marginalisation économique</p>	<p>Qualité de l'offre de formation initiale et continue et employabilité de la main-d'œuvre</p> <p>Attractivité démographique</p> <p>Renouvellement des activités économiques, compensation du déclin agricole</p>
La moyenne montagne agricole ou industrielle				

<p>La montagne urbanisée</p>	<p>Villes-centres et petites agglomérations très accessibles</p> 	<p>Solde naturel positif Population assez jeune Forte accessibilité des services et établissements scolaires Revenus élevés Navettes de courte durée Emplois industriels importants</p>	<p>Forte artificialisation Disparités de revenus Flux migratoires sortant d'actifs dans certaines communes Chômage</p>	<p>Déficit d'attractivité Déclin industriel, chômage, disparités des revenus Forte artificialisation, pression urbaine sur les milieux naturels et les paysages</p>	<p>Renouvellement des activités économiques Mixité sociale et fonctionnelle Attractivité démographique Qualité des paysages et services écosystémiques</p>
	<p>Périphéries jeunes et dynamiques des grandes agglomérations</p> 	<p>Attractivité migratoire Population jeune Forte accessibilité des services et établissements scolaires Revenus très élevés Population très diplômée Chômage faible Emplois industriels importants</p>	<p>Navettes domicile-travail longues Très forte artificialisation Disparités des revenus</p>	<p>Congestion des réseaux de transport, disparités des revenus, prix immobiliers Pression urbaine sur le foncier agricole Forte artificialisation, pression sur les milieux naturels et les paysages, risque d'inondation, pollution liée aux transports</p>	<p>Système durable de transports urbains Forme urbaine durable (développement résidentiel et économique), mixité sociale et fonctionnelle Circuits alimentaires courts et espaces récréatifs Qualité des paysages et services écosystémiques</p>

Les descripteurs en entrée de la typologie

Indicateurs du champ « espace, population, conditions de vie »

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : poids de la population vivant dans une agglomération de plus de 200 000 habitants dans un rayon de 60 minutes; poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes.

Accessibilité des services et des emplois : temps de trajet aux services d'usage courant; longueur des déplacements domicile-travail; longueur des déplacements domicile-étude; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes.

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population; taux de variation annuel de la densité de population; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007); indice de vieillissement de la population; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie); impact des migrations résidentielles selon la structure par âge; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle; distance moyenne des migrations résidentielles;

revenu fiscal médian par unité de consommation; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages.

Indicateurs du champ « emploi et activités économiques »

Marché du travail : part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans; taux de chômage; part des actifs occupés à temps partiel; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007).

Structure économique : poids de la sphère présentielle dans l'emploi total; poids de la sphère agricole et alimentaire dans l'emploi total; quotient de localisation de l'emploi touristique.

Indicateurs du champ « paysages »

Composition de l'occupation du sol : densités d'artificiel bâti, d'artificiel non bâti, de terres arables, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts, des espaces semi-naturels, des zones humides et des zones en eau continentales et marines.

Configuration de l'occupation du sol : nombre de zones bâties; longueur de bordure du bâti, des prairies, des forêts, des zones semi-naturelles.

Relief : pente moyenne; dénivellation.